

Tél: 04 75 06 41 04 email : [mairie.saintbasile@gmail.com](mailto:mairie.saintbasile@gmail.com) <http://www.saint-basile-et-ses-hameaux.com>

## IN MEMORIAM

*...."Je dis que tout meurt et disparaît. Et que quelque chose, pourtant, subsiste, chez ceux qui restent, de ce qui a disparu. Que quelque chose, pourtant, subsiste, chez les vivants, de ce qui a vécu. C'est ce que nous appelons le souvenir. La mort n'est pas la fin de tout puisqu'il y a le souvenir. Les hommes rêvent de fantômes, de revenants, de forces spirituelles et mystérieuses, dont on ne sait presque rien, dont on attend presque tout. Le premier des fantômes, le premier des revenants, la plus formidable de toutes les forces spirituelles, vous le savez bien, c'est le souvenir." ....*

Texte de Jean d'ORMESSON

Oui, le souvenir d'Olivier Duhoo nous accompagnera au quotidien dans la poursuite des activités communales. Mardi 9 février a eu lieu la cérémonie funéraire dans la stricte intimité familiale. Seuls deux des adjoints, avec Marie notre secrétaire, ont pu écrire sur le cercueil une épitaphe, au terme d'une cérémonie émouvante.

## Election partielle d'un(e) conseiller(ère) municipal(e) :

La date du 2 février restera marquée d'une pierre noire dans le calendrier de l'activité communale. Malgré le choc et l'émotion de tous, le conseil municipal a dû se ressaisir.

Bien que cette situation eût été inconcevable, Michel Landrein a pris immédiatement en charge la fonction de maire par suppléance en sa qualité de 1<sup>er</sup> adjoint. Toute l'équipe communale l'épaula dans cette transition, avec l'appui de la compétence de Marie, notre secrétaire.

Aujourd'hui, les Basiliens s'interrogent sur l'avenir du conseil municipal en place.

Afin de répondre aux questions posées et pour lever les doutes de chacun, nous éditons ce bulletin un peu spécial.

Selon les directives de la sous-préfecture de Tournon, nous devons organiser une élection afin d'intégrer un nouvel élu(e) au sein du conseil municipal avant de procéder à l'élection d'un nouveau maire. La loi impose que le conseil municipal soit complet (11 conseillers) lors de cette élection. Eu égard à la situation liée à la pandémie, la date de l'élection de ce conseiller n'est pas envisagée à court terme.

Le contexte sanitaire actuel, comme pour les autres élections nationales, n'autorise pas d'organiser des élections avant le déblocage des activités collectives. Il faut donc attendre les directives préfectorales pour organiser un appel aux urnes de toute la population de Saint-Basile pour élire ce conseiller(ère).

## Tout électeur de Saint-Basile peut postuler à ce poste en tant que candidat libre.

Le conseil municipal au complet, l'élection du maire devra se faire dans les quinze jours suivants. Elle sera suivie de l'élection des adjoints.

En attendant cette date, le conseil municipal actuel fonctionnera sous la conduite de Michel Landrein en sa qualité de maire par suppléance. Les adjoints et les conseillers assurent normalement leurs activités.

**Avertissement :** Une nouvelle campagne d'élagage est envisagée du 8 au 12 mars 2021 sur la route de Mounens. Ces travaux occasionneront des désagrément de circulation avec des attentes liés à ces travaux. Nous vous invitons à circuler par la route départementale Cluac-Lamastre.



**Entretien STEP :** Le contrôle semestriel de nos stations d'épuration a été effectué début février par le SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration) Drôme-Ardèche. Les techniciens, accompagnés d'un élu, ont notamment vérifié le bon entretien des équipements. Ils ont effectué les analyses chimiques de terrain (ammoniac et nitrate) et prélevé des échantillons d'eau sur les rejets pour des analyses plus poussées. Un test à la fluorescéine de circulation des rejets a été effectué à la station du village. Les personnes non averties ont pensé à une pollution à la peinture verte, alors que c'était le produit colorant totalement inoffensif.

Il est bien regrettable de constater encore la présence de lingettes non dégradables dans les filtres avant traitement. **Il est désolant de voir de telles incivilités qui ne respectent pas les installations publiques et occasionnent une charge de travail accrue pour nos employés municipaux, avec surtout un risque de colmatage des canalisations.**

**Travaux Enedis :** Comme un symbole, le jour de la cérémonie funéraire de notre maire, le village de Saint-Basile a été coupé du réseau EDF de 9 h du matin jusqu'à 16 h 30. Cette coupure de courant a été nécessaire pour des travaux d'élagage sous la ligne haute tension (HTA) qui part de Lapras et continue, via le village, jusqu'aux Hyères. Les services d'Enedis avaient bien informé la mairie de cette coupure, au mois de décembre. Effectivement, eu égard à l'événement tragique que nous avons connu, cette information n'est pas parue dans le bulletin de février et nous nous excusons de la gêne occasionnée par cette trop longue coupure.



Par ailleurs, nous soulignons les très bons rapports que nous avons avec les services d'Enedis. En effet, nous sommes dans une démarche de travaux préventifs. Il s'agit de signaler toute anomalie (câbles décrochés, poteaux endommagés...). Enedis, ou l'entreprise mandatée effectue les travaux de remise en état en général dans un délai de 3 mois.

